

S.C.P. MOINS - Avocats associés

7, Av. Aristide Briand - 15000 AURILLAC - Tél. 04 71 48 22 30 - Fax 04 71 48 98 93

VENTE AUX ENCHÈRES

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant : SUR LA COMMUNE DE SAINT PAUL DES LANDES (15250) : un ensemble immobilier, situé 19 Grande Rue, composé d'un bâtiment de deux niveaux (rez-dechaussée et premier étage) et d'un espace extérieur. Il comprend deux appartements (type 2 et type 3), un commerce, un garage et une cour, figurant au plan cadastral de ladite commune sous les références suivantes :

Section	Numéro	Lieu-dit	Contenance
AM	28	19 rue Grande Rue	00 ha 01 a 77 ca

Contenance totale de : 00 ha 01 a 77 ca

Des lots de copropriété suivants : Lot numéro un (1) : au rez-de-chaussée, rue de l'Eglise, une cour et les quatre millièmes (4/1000^{èmes}) des parties communes générales. / Lot numéro deux (2) : au rez-de-chaussée, uniquement accessible depuis la rue de la Courraou, un garage et les cent dix-huit millièmes (118/1000^{èmes}) des parties communes générales. / Lot numéro trois (3) : au rez-de-chaussée, uniquement accessible depuis la rue de l'Eglise, un local commer-

cial comprenant : un espace de vente (boucherie), un couloir, un bureau, un laboratoire, une chambre froide et un WC, et les trois cent trente et un millièmes (331/1000^{èmes}) des parties communes générales.

L'ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlements de copropriété établis aux termes d'un acte reçu par M^e Laure ROBERT, Notaire à Aurillac, le 20 juillet 2022 et publié aux services de la publicité foncière d'Aurillac.

En un seul lot d'enchère sur la mise à prix de 45 000 € (quarante cinq mille euros)

**AL'AUDIENCE DES VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES ET
DERNIER ENCHERISSEUR DU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AURILLAC
sis Palais de Justice 21 place du square 15000 AURILLAC**

JEUDI 20 MARS 2025 à 9 h 30

Mise à prix : 45 000 € (Quarante cinq mille euros)

Frais des poursuites payables en sus ainsi que les droits fiscaux et la TVA éventuelle.

Conditions de l'adjudication : l'adjudication aura lieu sur le cahier des conditions de vente déposé par Maître Claire SERINDAS, avocat, au greffe du Juge de l'exécution chargé des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire d'Aurillac où il peut être consulté ainsi qu'au cabinet de la SCP MOINS ET ASSOCIES, et sur INTERNET sur le site avoentes.fr. Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près du

Tribunal judiciaire d'Aurillac.

Conditions d'occupation : il résulte du procès-verbal descriptif que le lot n°3 local à usage commercial est fermé et inexploité et que les lots 1 et 2 sont libres de toute occupation.

VISITES : les visites auront lieu aux dates fixées par la SCP Jean-Christophe RIVIERE, commissaire de justice à Aurillac soit : sur rendez-vous obligatoire préalablement pris avec l'étude au 04 71 48 10 92.

Maître Claire SERINDAS